Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP : concours de projet CI : concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Municipalité de Nyon/VD	Aménagement du secteur «Martinet-Morache», à Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par le Conseil d'Etat vaudois au 31 décembre 1985 ainsi que les architectes vaudois établis hors du canton et inscrits au registre (REG/A)	12 sept. 86 (15 avril 86)	7/86 p. B 25
Commune de Meyriez-Morat/FR	Home, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription : District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	19 sept. 86 (15 avril 86)	
Commune de Vully/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription : District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	Octobre 86 (7 avril 86)	
Habitat & Jardin Palais de Beaulieu, Lausanne	Pavillon d'architecture Habitat & Jardin 1987, CI	Architectes SIA installés au 1er janvier 1986 dans les cantons de VD, GE, FR, VS, NE, JU	22 oct. 86	19/86 p. B 78
Direction générale des PTT, division des bâtiments, section des constructions ouest, Lausanne	Bâtiment du service du matériel et des transports de la direction d'arr. des télécomm., CP	Architectes domiciliés professionnellement dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1985	24 oct. 86 (1er-26 mai 86)	
Comune di Villa Luganese	Centro comunale, Villa Luganese, CP	Professionisti del ramo (architetti tecnici-architetti) iscritti all'albo OTIA del Canton Ticino con domicilio fiscale nei distretti di Lugano e Mendrisio dal 1º gennaio 1985 e agli attinenti del Comune di Villa Luganese	10 nov. 86 (14 juillet 86)	
Dép. fédéral de l'intérieur, Office fédéral des constructions	Immeuble pour l'enseignement et la recherche, EPFZ, Leonhardstrasse, Zurich CI	Architectes domiciliés ou établis depuis le 1er janvier 1985 dans le canton de Zurich ou ressortissants de ce canton	19 déc. 86 (21 juil. – 26 sept. 86)	
Commune bourgeoise, Saint-Gall	Lotissement Achslengut, Saint-Gall, CP	Architectes domiciliés ou établis en ville de Saint-Gall avant le 1er juillet 1985 ou bourgeois de cette ville	19 déc. 86 (11 août-5 sept. 86)	
Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1986	30 janv. 87 (1er sept. 86)	13/86 p. B 54
Municipalité de Liestal/BL	Réaménagement de la rue de l'Hôtel-de-Ville, CP	Ingénieurs, planificateurs, architectes et paysagistes domiciliés ou établis en Suisse nord-occidentale (BL, BS, districts AG, SO et BE avoisinants) ainsi que les ressortissants de Bâle-Campagne	2 fév. 87 (23 juin 1986)	

Nouveau dans cette liste

Commune de Chiasso	Sistemazione di due comparti a Chiasso CI	Architectes établis au tessin au 1er janvier 1986 ou architectes tessinois domiciliés en Suisse, inscrits au registre de l'OTIA.	26 janv. 86 (29 sept. 86)	19/86 p. B 73
Pécs Town Concil, PLEA, Budapest (Hongrie)	Evolving of Energy-conscious Multidepartment Residential Houses, CI	Architectes ou équipes d'architectes et de physiciens expérimentés dans l'utilisation passive de l'énergie solaire.	1er oct. 87 (1er nov. 86)	

Expositions de concours

Commune d'Orvin/BE	Home pour personnes âgées, CP (sur invitation)	Jardin d'enfants d'Orvin, du samedi 6 au lundi 15 septembre 1986. Heures d'ouverture : tous les jours de 19 à 21 heures, en plus de 15 à 17 heures le samedi et le dimanche		

Carnet des concours

Pavillon d'architecture pour *Habitat et Jardin 1987*

Ouverture

Nos confrères se sont plaints, à plusieurs reprises, de la taille et de l'importance des objets qui leur étaient soumis dans le cadre des concours, qui les obligeait à des études longues et onéreuses. Mais voilà que *Habitat et Jardin* lance un concours d'idées de taille plutôt abordable. Et ce concours a la particularité d'être ouvert à tous les architectes SIA installés au 1er janvier 1986 dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Valais, Neuchâtel et Jura. Autre particularité : la remise des projets est fixée au 22 octobre 1986 et l'inscription peut se faire jusqu'au 21 octobre 1986.

Enfin, il n'y a qu'une planche, de format A0 vertical, à rendre.

Il s'agit, dans l'esprit des organisateurs, d'un concours où l'on présente une esquisse rapide, l'inspiration étant plus importante, semble-t-il, que le mode de rendu.

Par le biais de ce concours, les organisateurs d'*Habitat et Jardin* désirent offrir aux architectes SIA la possibilité d'exprimer leur vision de l'architecture et par ce moyen, de promouvoir une architecture de qualité. Le présent concours a pour objet la réalisation d'un pavillon d'architecture qui sera construit dans le cadre de l'exposition *Habitat et Jardin 1987* (28 février-8 mars 1987). Le pavillon n'accueillera pas de fonctions spécifiques. Il est à traiter comme une « démonstration d'architecture ». Les concurrents ont toute liberté de faire une proposition à cet effet.

L'organisateur met à disposition du lauréat une somme de Fr. 30 000.– pour le développement des études et la réalisation du pavillon, les matériaux étant fournis gratuitement; la durée du montage ne pourra excéder 6 jours.

Ajoutons qu'une somme de Fr. 12 000.– pour l'attribution de 3 à 4 prix est à disposition du jury présidé par M. Jean-Pierre Umiglia, président d'*Habitat et Jardin*, et composé de MM. J.-B. Ferrari, arch. SIA, J. Richter, arch. SIA, Ch. Schmutz, graphiste ASG, et J.-L. Thibaud, arch. SIA.

Inscriptions : Secrétariat SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne.

Nous souhaitons plein succès à ce concours, qui sort de l'ordinaire et mérite d'être très fréquenté.

F. N.

Sistemazione di due comparti, Chiasso — concours d'idées

Ouverture

Ce concours d'idées, organisé par la municipalité de Chiasso, porte sur des propositions pour des équipements d'utilité publique : bâtiments de soins, appartement à caractère social, administration communale, police, autres services publics, espaces communautaires, musée communal de peinture.

Il est ouvert non seulement aux architectes établis au Tessin, mais également à ceux originaires du Tessin et domiciliés en Suisse, inscrits à l'OTIA.

Inscriptions (jusqu'au 29 septembre 1986) : Bureau technique communal, Chiasso, moyennant un versement de Fr. 150.– au CCP 69-484-0, commune de Chiasso.

Délai de remise des projets : 26 janvier 1987.

Expositions

COMPTOIR SUISSE
67e Foire nationale
Lausanne
Palais de Beaulieu
13-28 septembre 1986

TRANSPORTS PUBLICS 2000

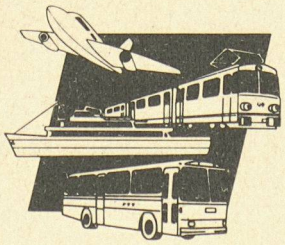

Transports publics 2000 : rabais extraordinaires pour les journées régionales

On sait que le Comptoir suisse de cette année est placé sous le signe des transports publics et de l'essor qu'ils planifient pour aborder le prochain millénaire. Ouverte en fanfare(s) par l'extraordinaire cortège du samedi 13 septembre, l'exposition *Transports publics 2000* connaîtra tout au long du Comptoir une série ininterrompue de journées régionales :

14 septembre : Genève — PTT (Transports publics genevois) ;
15 septembre : La Côte (Bière-Apples-Morges / Nyon-Saint-Cergue-Morez / Allaman-Aubonne-Gimel / Automobile Rolle-Gimel) ;
16 septembre : Riviera vaudoise (Groupe MOB-CEV — Chemins de fer de la Riviera) ;
17 septembre : Chablais vaudois et valaisan (Bex-Villars-Bretaye / Aigle-Sépey-Diablerets / Aigle-Leysin / Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) ;
19 septembre : Axe jurassien (Chemins de fer du Jura et des Montagnes neuchâteloises / Régional Val de Travers et Val de Ruz) ;
20 septembre : Nord vaudois — Vallée de Joux (Yverdon-Sainte-Croix / Pont-Brassus-Orbe-Chavornay) ;
21 septembre : Pays de Fribourg (Chemins de fer fribourgeois GFM) ;
24 septembre : Valais central (Martigny-Orsières / Martigny-Châtelard / Sierre-Montana-Crans) ;
25 septembre : Haut-Valais-Loetschberg (Furka-Oberalp / Brigue-Viège-Zermatt / Berne-Loetschberg-Simplon / Loèche-Loèche-les-Bains).

A cette occasion, les partenaires de ces neuf régions proposent une offre extraordinaire à leurs utilisateurs habituels, lors de leur journée respective : le billet « Journée régionale » comprendra tous les transports du lieu de départ au Comptoir suisse, l'entrée à ce dernier et une consommation dans l'exposition des transports publics. Sur les lignes d'automobiles PTT, le billet simple course sera valable pour le retour. Les prix des billets à partir des diverses régions s'échelonneront de 10 à 20 francs : un Genevois, par exemple, paiera 10 francs pour se rendre de son domicile au Comptoir et en revenir, en utilisant le tram ou le bus, le train puis le bus jusqu'à Beaulieu, pour entrer à la foire, y prendre son café au wagon-restaurant de l'exposition des transports publics et enfin rentrer chez lui par les mêmes moyens. Une condition : retirer à l'avance les billets, qui ne sont valables que pour les journées mentionnées ci-dessus.

Pour les autres journées :

13 septembre : Transports publics 2000 avec cortège à Lausanne ;
18 septembre : Chemins de fer vaudois ;
22 septembre : Compagnies de navigation (Brienz / Thoune / Neuchâtel / Morat / Bienne / CGN Compagnie de navigation sur le lac Léman) ;
23 septembre : Lausanne et environs ;
26 septembre : Ailes suisses (Swissair / Crossair / CTA) ;
27 septembre : CFF ;
28 septembre : Lucerne (Musée suisse des transports).

et pendant toute la foire, les CFF accordent 20% de réduction sur les trajets supérieurs à 47 km. La plupart des gares suisses proposent un billet combiné, comprenant une carte journalière de bus pour Lausanne et l'entrée au Comptoir.

Signalons enfin que les journées régionales bénéficieront d'une animation par une cinquantaine de fanfares, orchestres, groupes folkloriques et autres attractions toutes placées sous le signe de la bonne humeur.

On se réjouit de voir les transports publics présenter sous une forme aussi sympathique qu'instructive leur contribution à l'amélioration du bien-être général et on souhaite le plus grand succès à l'exposition *Transports publics 2000* ainsi qu'à l'ensemble du Comptoir suisse 1986.

Transports publics 2000 : le plus grand cortège du Comptoir suisse

Samedi 13 septembre 1986

Le cortège inaugural de l'exposition *Transports publics 2000* sera le plus important que le Comptoir ait jamais connu. Par le nombre de participants, il dépassera même celui qui a marqué le passage du canton du Valais comme hôte d'honneur il y a quelques années. En effet, ce sont quelque 2500 personnes qui défileront de la gare CFF à Beaulieu sous l'égide des transports publics et de l'humour. On trouvera en page B 73 de notre numéro du 28 août le détail du trajet suivi.

Escaliers normalisés sur mesure

L'escalier mobile Felma peut être exécuté en une ou plusieurs parties, suivant la place disponible dans les combles. Dans les endroits exigus, on choisira un système d'escalier en trois parties ou escamotable en accordéon. Il existe également un modèle spécial qui donne accès à une toiture plate, c'est-à-dire sans combles utilisables.

Felma

Feldmann and Co SA, constructions en bois, 3250 Lyss.

Bibliographie

Pour une nouvelle architecture — espace, temps, volumes, dynamique

par *Daniel Grataloup*

Sous ce titre galvaudé, le pape de l'architecture autoportante présente ses recherches, basées sur l'organisation spatiale des volumes habitables exprimés en fonction du programme naturel, des gestes et des circulations. Nous rendrons compte de cet ouvrage, réalisé par Anthony Krafft, et préfacé par Marc Gaillard, aux Editions de la Bibliothèque des Arts, Paris-Lausanne, aussitôt que nous l'aurons reçu.